Action 25/02

Déclaration liminaire de la CFDT au CTP Ministériel du 5 avril 2002.

Depuis le 13 mars les agents des douanes sont dans l'action. Le 3 avril jour du CTPC la mobilisation a été très forte puisque à l'appel de la seule CFDT les grévistes de la branche surveillance ont été très nombreux ;

- Corse = 100%
- ENBD = 98%
- Provence = 78%
- Lyon = 69%
- Le Havre = 45%
- Nancy = 83%
- Bayonne = 73%
- Roissy = 65%
- Dunkerque = 51%
- Champagne-Ardennes = 56%

La fin de non recevoir du directeur général des douanes et du ministère n'a fait qu'accentuer la colère du personnel.
Aujourd'hui partout en France, les agents sont dans l'action malgré les pressions de l'administration pour les inciter à reprendre leurs armes.
Vous ne pouvez pas plus longtemps refuser de répondre aux revendications du personnel.
Cela fait trois ministres successifs qui jugent la revendication sur la bonification retraite légitime. Il est temps de mettre les actes en conformité avec le jugement.
Vous ne pouvez pas plus longtemps mépriser le personnel qui demande une revalorisation de l'IRTI qui soit à la hauteur des risques réels encourus.
L'intersyndicale douane s'est adressée au ministre pour demander l'ouverture de négociations.
Le personnel attend une réponse avec un engagement fort de l'administration.
D'ores et déjà les personnels sont décidés à intensifier le mouvement tant qu'il n'y aura pas de réponse de votre part. Leur attente n'a que trop duré.
Ce sont les véritables questions qui se posent en douane et pour la CFDT il est hors de question de traiter aujourd'hui d'un autre sujet comme la réorganisation de la direction générale des douanes.

Courriel : douanes@cfdt-finances.fr **Site Internet : http://www.cfdt-finances.fr**
Téléphone : 01 53 72 73 01 - Télécopie : 01 42 02 49 91

Courriel : douanes@cfdt-finances.fr **Site Internet : http://www.cfdt-finances.fr**
Téléphone : 01 53 72 73 01 - Télécopie : 01 42 02 49 91